

Tarifs en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2027

Module 1

Option 2 (R3)
Option responsable

Option 1 (R2)
Option responsable

Régime de base (R1)
Socle obligatoire

Module 2

Régime de base (R1)
+ Option 1 (R2)
Socle obligatoire

Module 3

Régime de base (R1)
+ Option 2 (R3)
Socle obligatoire

Module 1 : Régime de base obligatoire et options facultatives

Régime général

	Base	Option 1	Option 2
Salarié	0,96 % du PMSS	+ 0,30 % du PMSS	+ 0,48 % du PMSS
Conjoint	1,16 % du PMSS	+ 0,32 % du PMSS	+ 0,51 % du PMSS
Enfant	0,64 % du PMSS	+ 0,18 % du PMSS	+ 0,30 % du PMSS

Régime local

	Base	Option 1	Option 2
Salarié	0,61 % du PMSS	+ 0,21 % du PMSS	+ 0,36 % du PMSS
Conjoint	0,76 % du PMSS	+ 0,23 % du PMSS	+ 0,38 % du PMSS
Enfant	0,42 % du PMSS	+ 0,12 % du PMSS	+ 0,23 % du PMSS

Module 2 : Régime de base + option 1 obligatoire

Régime général

Base + option 1

Salarié	1,22 % du PMSS
Conjoint	1,44 % du PMSS
Enfant	0,80 % du PMSS

Régime Local

Base + option 1

Salarié	0,80 % du PMSS
Conjoint	0,96 % du PMSS
Enfant	0,52 % du PMSS

Module 3 : Régime de base + option 2 obligatoire

Régime général

Base + option 2

Salarié	1,38 % du PMSS
Conjoint	1,61 % du PMSS
Enfant	0,90 % du PMSS

Régime Local

Base + option 2

Salarié	0,92 % du PMSS
Conjoint	1,09 % du PMSS
Enfant	0,62 % du PMSS

Les montants sont exprimés en pourcentage du PMSS (Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale).

Le PMSS évolue chaque année par arrêté publié au Journal Officiel.